



UVPO@CPIE des Champs

Profil

Agents portuaires de droit public ou privé : directeur, maître de port, agent administratif, agent technique.

Minimum 6 participants.

Maximum 12 participants.

Prérequis

Aucun

INFOS PRATIQUES

Durée

3 jours (21h)

Date

18, 19 et 20 mars 2026

Lieu

Port Leucate

Formateurs

Marion Broquere

Tarif

275€/jour/stagiaire :

- 250€ de frais pédagogique
- 25€ de frais de restauration

Contact renseignement

h.chaty@cpielidoc.org / 0972546703

→ Lien d'inscription ←

Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec nous pour évaluer les possibilités d'accueil sur

CPIE Littoral d'Occitanie | 60 boulevard Victor Hugo - 34110 FRONTIGNAN

04.67.24.07.55 | info@cpielidoc.org www.cpielidoc.org



FORMATION

COMPRENDRE LES ETAPES DE LA CERTIFICATION PORTS PROPRES ET PARTICIPER A SON DEPLOIEMENT DANS LE PORT

Objectifs de formation

A l'issue de la formation et d'une mise en application terrain, les participants seront compétents pour :

- Participer activement à la mise en œuvre de la démarche et de la certification Ports Propres dans leurs ports de plaisance.

Contenu

Les objectifs pédagogiques préparent, à l'issue de la formation, les participants à être capable de :

- Identifier les enjeux de préservation du milieu littoral,
- Identifier les nuisances présentes dans le périmètre portuaire,
- Ordonner les différentes étapes de la démarche et de la certification Ports Propres,
- Formuler des messages de sensibilisation à destination des usagers du port.

Méthodes et techniques pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de pédagogie active.
- Travail individuel et en groupe.
- Partage d'expérience.

Modalités d'évaluation

En amont : analyse des besoins et évaluations des connaissances.

En cours : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs.

En fin : évaluation des acquis et de la satisfaction (remise d'un questionnaire à chaud), remise d'un certificat de réalisation, questionnaire à froid (après la formation).

Formation déployée avec l'appui de
l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie.

un site adapté à votre situation.